



TOURNOI DOUBLETTE HANDICAP 26 et 27 octobre 2019 BOWLING DE CHALLANS Règlement



ORGANISATION :

Les samedi 26 et dimanche 27 octobre 2019, le BOWLING CLUB DE CHALLANS organise un tournoi doublette handicap pour 16 équipes. Aucun remplaçant n'est autorisé.

LIEU :

Ce tournoi aura lieu sur les pistes du bowling « LE NAGADA », 3 rue Marcel Pagnol, 85300 CHALLANS.

GENERALITES :

Ce tournoi homologué par la FFBSQ est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés, en règle avec la Fédération, et répondra aux dispositions du règlement sportif en vigueur.

Tout litige sera tranché par l'arbitre du tournoi ou le directeur de la compétition.

Les pistes seront attribuées par tirage au sort.

HANDICAP :

Pour chaque joueur, le handicap est calculé à 70% de la différence entre 220 et sa moyenne. C'est la valeur indiquée dans la colonne « Handicap » du dernier listing paru sur le site de la FFBSQ qui sera appliqué.

ELIMINATOIRES :

Chaque doublette effectuera deux séries de quatre lignes avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

En cas d'égalité pour la 8^{ème} place aux éliminatoires, sera qualifiée la doublette ayant le plus petit handicap. En cas de nouvelle égalité, sera qualifiée celle qui aura le moins de quilles entre sa meilleure et sa plus mauvaise ligne. En cas de nouvelle égalité, l'équipe qualifiée sera celle qui a réalisé la meilleure dernière ligne.

FINALE PETERSEN :

Les 8 premières équipes du classement établi après les 8 lignes des éliminatoires disputeront une finale petersen. Les scores des éliminatoires ne sont pas conservés.

Au cours de cette finale, il sera attribué un bonus de 60 quilles de bonification par match gagné et 30 quilles en cas d'égalité.

En cas d'égalité à la fin de la finale, c'est l'équipe ayant le plus petit handicap qui sera déclarée vainqueur. En cas de nouvelle égalité, sera déclarée vainqueur celle qui aura le moins de quilles entre sa meilleure et sa plus mauvaise ligne. En cas de nouvelle égalité, ce sera celle qui a réalisé la meilleure dernière ligne.

INSCRIPTION :

Inscription obligatoire sur le site du club : <https://www.bcc85.fr/tournoi-1019/>

ENGAGEMENT :

Après avoir reçu confirmation par e-mail de la prise en compte de l'inscription de l'équipe, un chèque de **110 €** à l'ordre du « **BOWLING CLUB DE CHALLANS** » devra être adressé à l'adresse suivante : BOWLING CLUB DE CHALLANS, 5 impasse des Frênes, 85800 Le Fenouiller.

L'inscription de l'équipe ne sera définitive qu'à réception du chèque d'engagement.

Les chèques ne seront déposés qu'après le tournoi.

En cas de forfait d'une équipe, son chèque sera encaissé, à moins qu'une équipe de remplacement puisse être trouvée avant le début de la compétition.

Pour toute demande d'information : contact@bcc85.fr ou Patrick DUMOLEYN : 06 60 42 48 01

LISTE D'ATTENTE :

Une fois le tournoi complet, de nouvelles équipes pourront s'inscrire en liste d'attente via le formulaire d'inscription sur le site du club : <https://www.bcc85.fr/tournoi-1019/>

Le club se réserve le droit d'annuler la participation d'équipes n'ayant pas fait parvenir leur chèque d'engagement après les avoir alertées par e-mail et en leur laissant une semaine pour régulariser. Les places ainsi libérées seront attribuées aux équipes en liste d'attente par ordre d'inscription.

HORAIRES :

Eliminatoires – 2 x 4 lignes - poules de 8 équipes :

Poule A : samedi 26 octobre de 9H00 à 12H30

Poule B : dimanche 27 octobre de 9H00 à 12H30 (priorité aux équipes venant de plus de 100 kms).

Finale petersen pour les 8 premières équipes :

Dimanche 27 octobre à 14H00 – 7 matches - Podium et remise des prix vers 17H30

INDEMNITES :

1^{er} : 220 € - 2^{ème} : 160 € - 3^{ème} : 110 € - 4^{ème} : 90 €

BILAN FINANCIER :

Recettes		Dépenses	
Engagements : 16 équipes x 110 €	1 760,00 €	Lignage : 368 x 3,20 €	1 177,60 €
Sponsors	250,00 €	Arbitrage	65,00 €
		Frais d'organisation	187,40 €
		Indemnités	580,00 €
Total	2 010,00 €	Total	2 010,00 €

